

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Fromelennes / Inauguration 4 juin 2025

Une liaison cyclable finalise la connexion entre Givet et Beauraing

Ce mercredi 4 juin est inauguré le tronçon de voie verte reliant en site propre Fromelennes, en France, à Dion (Beauraing), en Belgique, aménagé dans le cadre du projet européen Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures (AITIMI). Cette liaison cyclable d'environ 1 km complète et finalise la *véloroute Lesse et Semois*, boucle de 170 km mise en place en 2022 dans le cadre du projet Ardenne Cyclo et financée par des fonds européens (Interreg V).

Cette nouvelle piste cyclable évite désormais le passage par l'axe RD949 (F) / N40 (B), très fréquenté par le trafic routier et donc peu agréable et insécurisant. Elle assure la connexion entre la Voie verte Trans-Ardenne, l'EuroVélo 19 (La Meuse à vélo), et le réseau cyclable belge et réduit ainsi le temps de parcours entre le centre de Givet et le centre de Beauraing à moins de 40 minutes.

Mobilité douce

Porté par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, ce chantier de liaison cyclable présentant un revêtement adapté apporte une vraie plus-value pour le cyclotourisme, mais aussi pour la mobilité douce transfrontalière des habitants. La finalisation de cette liaison laisse présager des retombées positives pour le développement économique et touristique de la région. Une signalétique directionnelle et un marquage au sol sont réalisés sur ce tronçon et sur les axes amont et aval (communes de Givet et Fromelennes) afin de guider et sécuriser les usagers.





Un co-financement Ardenne Rives de Meuse - État français - Interreg VI

Les travaux ont été effectués par l'entreprise URANO de Warcq, sous la maîtrise d'œuvre de la SARL Ivoire de Bazeilles. Le montant total de l'opération s'élève à 341 241,28 € HT. Un financement de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, avec l'aide de l'État français (57 912 €) et d'Interreg VI - France-Wallonie-Vlaanderen (204 744,77 €).

Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures (AITIMI) vise une amélioration durable du réseau cyclable en Ardenne transfrontalière

Fort de ses 23 opérateurs bénéficiaires, le projet AITIMI mène en parallèle différentes actions : étude et réalisation des liaisons cyclables manquantes, aménagement des aires de repos vélo, développement du réseau points-nœuds en Ardennes françaises et contribution à la restauration de corridors écologiques le long des itinéraires cyclables.

Inscrit dans la continuité du projet Interreg V Ardenne Cyclo, AITIMI est un des cinq projets constitutifs du portefeuille Ardenne Transition Durable.

En lien avec les autres projets du portefeuille, AITIMI développe et promeut une mobilité cyclable inclusive et efficiente en Ardenne transfrontalière, tant pour les touristes que pour les habitants.



Pour tout savoir sur ce projet :



<https://ardennetransitiondurable.eu/les-projets/projet-ardenne-itinerance-mobilite-infrastructure/>

Contacts presse :

Ludvic Bettineschi | Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
l.bettineschi@ardennerrivesdemeuse.com | +33 3 24 41 50 90

Laurence Wanufelle | Bureau économique de la Province de Namur
Chef de file du projet Interreg Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures
lwa@bep.be | +32 81 71 82 59

© CC Ardennes Rives de Meuse



Opération soutenue par l'État
DOTATION DE SOUTIEN
À L'INVESTISSEMENT LOCAL

